

## Une nouvelle filière industrielle sur le port de Nantes Saint-Nazaire

A la suite de l'appel d'offres sur l'éolien offshore, lancé en juillet 2011 par le gouvernement français, le consortium mené par EDF Energies Nouvelles et Alstom se voit attribuer trois des cinq sites au large des côtes françaises, dont celui de Saint-Nazaire. Après avoir inauguré le démonstrateur Haliade 150 le 19 mars dernier sur le site du Carnet, appartenant au Grand Port Maritime, Alstom s'apprête donc à implanter une nouvelle filière industrielle sur l'estuaire de la Loire.

*"Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire se félicite de la décision du gouvernement, précise Jean-Pierre Chalus, Président du Directoire. Les énergies marines renouvelables représentent une diversification et un renforcement dans la continuité du tissu industriel local et, à un autre niveau, une contribution significative à l'évolution de la filière énergétique nationale."*

Cette filière émergente bénéficie d'un soutien massif des acteurs publics et privés du territoire. *"L'Etat, les collectivités locales et leurs organismes de développement économique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire et le Grand Port Maritime sont habitués à porter ensemble des projets structurants, affirme Francis Bertolotti, Président du Conseil de Surveillance. L'heureuse conclusion de cet appel d'offres est le fruit d'une étroite collaboration et d'une forte mobilisation de tous les acteurs ligériens."*

Pour accueillir cette nouvelle industrie et, plus largement, les entreprises et organismes de recherche de la filière, une nouvelle organisation des espaces portuaires situés en aval de l'estuaire a été définie et validée dans ses grands principes par le Conseil de Surveillance du 16 décembre 2011. Bénéficiant du soutien financier de l'Etat et des collectivités locales, elle intègre la création d'un pôle industriel à Montoir-de-Bretagne, en complément du pôle logistique initialement prévu.

Pour mémoire, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a déjà amorcé des travaux avec les places industrielles et portuaires normandes. Ils visent à établir un schéma logistique prenant en compte autant les savoir-faire locaux que la proximité des champs éoliens.